

# Calendrier des activités 2018

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre						
	Envoi d'une newsletter, relai d'appels à projets, relai d'actualités liées au secteur									
Structuration et mise en réseau	Organisation et participation aux assemblées générales, conseils d'administration régionaux et nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération.									
	Travaux avec autres fédérations régionales									
	Participation à l'Université Buissonnière de la Fédération Nationale (200 participant.e.s)	Séminaire: écrire la feuille de route régionale 2019-2020 (3 jours)		Séminaire: Gouvernance et projet associatif en lien avec les autres fédérations						
	Rencontres des compagnies issues d'Auvergne-RhôneAlpes, adhérentes ou non sur le lieu de diffusion(Aurillac, Chalon sur Saône, Clermont-Ferrand)									
	Recrutement d'un.e nouveau.elle coordinateur.trice			Organisation Journée professionnelle et Interégionales 2018						
	Mise à jour de la cartographie interactive du secteur des arts de la rue à l'échelle régionale.									
	Participation à l'OPP menée par la Fédération nationale auprès de nos adhérent.e.s									
		Lancement de l'enquête H/F régionale via questionnaire	Organisation de la table-ronde SODAREP: un processus innovant au service de l'équité culturelle territoriale - Festival d'Aurillac	Suite de l'enquête H/F: décryptage des programmations						
	Suite de la Concertation pour la Création dans l'Espace Public (CCEP) dans la Vallée de la Drôme									
	Prospection auprès de nouveaux partenaires, collectivités, acteurs de terrain pour la mise en place de nouveaux CCEP (Grenoble, Clermont-Ferrand, Métropole de Lyon)									
SODAREP				Participation aux Journées Nos Cultures de la Ville - 40 ans de politique de la ville - Auditorium de Lyon						
	RDV avec la DGCA: Présentation du CCEP Val de Drôme / Réunion des participants au CCEP	Participation à la rencontre "La culture, levier d'attractivité et de développement des territoires" / Réunion des participants au CCEP	Réunion des participants au CCEP	Présentation du CCEP Val de Drôme devant le Conseil communautaire / Réunion des participants au CCEP						
	Première réunion avec les directeurs de cabinet Métropole)	de Mr. Biancchi (Mairie de Clermont-Ferrand et	RDV avec l'équipe d'Effervescences de Clermont-Ferrand							
			Participation au COPIL du Parc des Arts de Grenoble	Lancement d'un CCEP à Grenoble porté par le Prunier sauvage et Mix'arts						
		Rencontres, sensibilisation en RDV personnalise	és avec des élu.e.s de différents collectivités.							
	Expérimentation et suivi du programme « sécurisation de l'emploi » / COEF / Bilan COEF									
Promotion et sensibilisation	Intervention à l'EAC		Participation à la rencontre "Co-construisons nos espaces publics" organisée par la fédération nationale et l'Association des Maires de France - Chalon sur Saone							
	Participation à la préparation des conférences territoriales avec la Région, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant et les autres réseaux		Participation aux conférences territoriales «Présence artistique dans les territoires: quel renouvellement des enjeux, des coopérations et des politiques publiques?" et animation d'un atelier: "Quelle place et quel rôle pour les arts dans l'espace public?"							

### LA VIE DE LA FEDERATION

## Les adhérents

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. En 2018, l'association fédère 65 adhérents autour de son projet, dont 30 individus et 35 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes: artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies porteurs de festival, lieux de résidence.

Bien que légèrement en diminution, le nombre d'adhérents reste stable depuis 2014.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Individus	32	40	36	39	39	28	25	36	32	43	46	43	30
Structures	7	9	10	10	11	11	17	19	27	36	23	24	35
Total	39	49	46	49	50	39	42	55	59	79	69	67	65
Nbr membres du CA	14	16	16	16	12	9	11	12	10	12	14	19	19

### Les ressources humaines

Une nouvelle coordinatrice Fanny Guihard a été recrutée courant mai afin de remplacer Elodie Dondaine, partie vers de nouvelles aventures fin 2017. Le remplacement initialement prévu en décembre a été retardé par la nécessité de remodeler la fiche de poste en raison de la suppression des emplois aidés. De plus, Fanny étant en poste au moment de son recrutement, il a fallu patienter le temps de son préavis.

La Fédération est riche de sa force militante et notamment de ses administrateurs qui se répartissent les chantiers et missions sous forme de commissions, en lien avec la coordination.

Le Conseil d'administration est composé depuis 2017 de 19 administrateurs.

### Les financements

La Direction des affaires culturelles et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont renouvelé leur soutien à la Fédération pour l'aide à la structuration et à la mise en réseau des professionnels des arts de la rue et pour la mise en place du Schéma d'orientation et de Développement des Arts de Rue et de l'Espace Public. Le total cumulé de ces aides s'élève à 39 500 euros.

La Fédération dispose par ailleurs de ressources propres générées par les cotisations des adhérents.

## La vie associative

# Conseils d'administration

De l'assemblée générale de 2018 à celle de 2019 ont été organisés 5 conseils d'administration. Les CA ont eu lieu pour moitié chez des adhérents et pour l'autre au Village Sutter. Les ordres du jour étant assez denses, nous n'avons pas proposés cette année d'ateliers ouverts en présence d'invités.

#### CA du 26 avril

 Retour sur l'assemblée générale de la fédération nationale, point sur le CCEP Val de Drôme, rendez-vous institutionnels à venir, les événements artistiques et professionnels, préparation du séminaire de mai.

#### CA du 3 juillet

 Retour sur le séminaire et remise de la synthèse, retour sur la question posée au Gouvernement au sujet de l'opportunité de mettre en place le 1% Travaux Publics, dynamique de l'été et rendez-vous de l'automne

#### CA du 6 septembre

 Retour sur la table-ronde d'Aurillac, refonte du site internet, enquête sur la parité dans les arts de la rue, organisation des rencontres professionnelles 2018

#### CA du 30 octobre

• Organisation des journées professionnelles de décembre

#### CA du 31 janvier et du 12 mars 2019

• Organisation de l'Assemblée générale



# Séminaire

Pour la première fois, la Fédération a organisé un temps de séminaire à destination de ses administrateurs dont l'objectif était d'écrire la feuille de route pour les trois prochaines années. Organisé en temps de réflexion et d'échange collectif et en ateliers sur 3 jours, ce séminaire a permis de dégager plusieurs pistes dont:

- Organisation de « stages » pour les adhérents pour aborder les questions liées à l'administration, la production, la diffusion, les fondamentaux de la Fédération
- Reprendre les Conseils d'administration ouverts
- Editer des fiches méthodologiques pour la mise en place de CCEP
- Mettre en place un logo 1% TP
- Structurer la Fédération en collégiale et en pôles
- Mise en place de mandats de trois ans renouvelés par quart

•









### STRUCTURATION ET MISE EN RESEAU

### Pôle ressources

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'informations, appels à projets, offres d'emploi, actualités, politiques culturelles, événements en région,...). En lien avec la Fédération nationale mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore suite aux rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus et offre des conseils et fiches pratiques à ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage des lois,...).

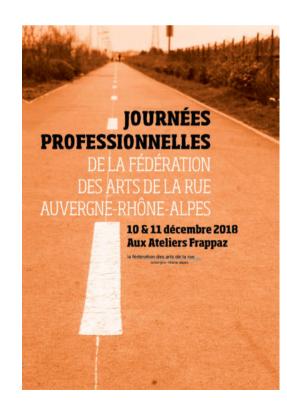
Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique environ tous les deux mois. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur internet par le biais des réseaux sociaux. Un site internet est aussi mis à jour, offrant une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers en cours.

# Rencontres professionnelles

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, etc... de manière informelle ou autour de temps de débat dédiés.

Ainsi, la Fédération a organisé les 10 et 11 décembre des Journées Professionnelles aux Ateliers Frappaz de Villeurbanne. La première journée avait pour thème « Histoires artistiques et complicités créatives ». Des témoins artistes, programmateurs, collectivités sont ainsi venus raconter leurs expériences. L'aprèsmidi, chacun a pu partager ses questionnements, ses difficultés rencontrées, ses pratiques en tant qu'acteurs de projets artistiques.

Le mardi matin, les adhérents, futurs adhérents et sympathisants se sont retrouvés pour interroger le projet associatif de la Fédération lors d'ateliers ayant pour thème « La Fédé: mythes ou réalités? ».



D'autre part, la Fédération est représentée par ses administrateurs, ses adhérents.e.s et/ ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional et national:

Le Temps fort de Quelques p'arts... à Félines (07), Lez'arts de la rue à Marcoles (15), Festival International des arts de rue d'Aurillac (15), Festivarts à Grenoble (38), Eclats de fête à Riom (63), Les Invites de Villeurbanne (69), Les Fondus du macadam à Thonon-les-bains (74), Au bonheur des mômes au Grand-Bornand (74), Festival d'Avignon (84), Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône (71), Festival Vivacité à Sotteville les Rouen (76), Festival Merci Bonsoir à Grenoble (38), Festival Bac Ground à Clermont-Ferrand (63).

Lors du festival d'Aurillac, la Fédération a organisé une table-ronde intitulée « S.O.D.A.R.E.P en Auvergne-Rhône-Alpes: un processus innovant au service de l'équité culturelle territoriale ». Une trentaine de personnes y a assistée: des adhérents, des administrateurs d'autres fédérations régionales, de jeunes compagnies intéressées par les chantiers menés.

Sont intervenues à cette occasion Florence Verney-carron, Vice-Présidente à la Culture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a renouvelé son interêt pour les chantiers de la Fédération et notamment autour du 1%; mais également la DGCA représentée par Lara Gousbaïlle, chargée de mission arts de la rue et Flavie Lejemtel, conseillère théâtre à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

La Fédération a pu présenter sa vision du SODAREP en trois axes:

- Se compter/ se connaître: cartographie et OPP
- Se rencontrer/ se concerter: CCEP
- Se financer: 1% Travaux publics



## **SODAREP**

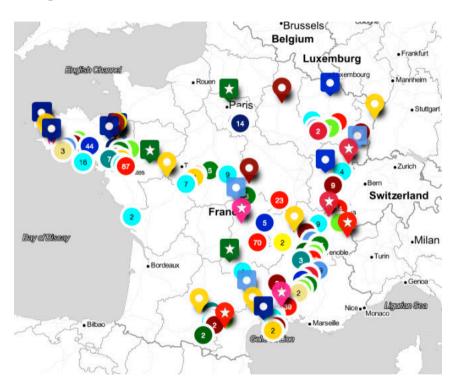
Schéma d'orientation et de développement pour les arts de la Rue et de l'Espace Public

# Cartographie et observation participative et partagée

La cartographie permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure interconnaissance des acteurs. A ce jour, une très grande partie des fédérations régionales se sont emparés de cet outil et ont référencés les acteurs de la rue de leur territoire.

En complément de cette cartographie, les Fédérations vont débuter une Observation Participative et Partagée (OPP) visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d'enquête et d'étude. La Fédération nationale a débuté cette OPP par les structures adhérentes. Reste à observer les festivals et compagnies.

Les données récoltées pourront être mise en perspective avec d'autres organisations du spectacle vivant.



# **Egalité Homme/ Femme**

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association militant pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, la Fédération a mis en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration avait pour objectif de faire un diagnostic l'échelle régionale auprès des lieux de diffusion.

Cette étude verra sa suite en 2019, avec le décryptage des programmations et des équipes.

# Concertation pour la création dans l'espace public (CCEP)

## Val de Drôme

Initiée par des membres de la Fédération des Arts de la Rue, la CCEP-Vallée de la Drôme est née du constat d'une forte profusion d'acteurs des arts de la rue sur ce territoire : plus de 20 compagnies et 11 lieux de fabrique.

Nous avons proposé depuis un an trois réunions de concertation, en Septembre 2017, Décembre 2017 et Mars 2018, dans trois villages de la vallée, avec l'objectif de rassembler artistes, porteurs de projets et élus autour de la question du développement de la création artistique en espace public dans la Vallée de la Drôme.

Plus de 80 personnes ont assisté à ces réunions, échangé, diagnostiqué, imaginé des manières de développer les arts de la rue et de l'espace public dans la Vallée de la Drôme.

Différentes propositions ont émergé de ces concertations, qui, sans être limitatives, pourraient constituer un socle «philosophique» à cette concertation.

- Revendiquer la spécificité de la Vallée de la Drôme, reconnue dans toute la France, en matière de création en espace public, par une marque « vallée des arts de la rue », au même titre qu'aujourd'hui, la vallée se revendique « biovallée » (ces deux labels pourraient être reliés).
- Imaginer des résidences d'artistes dans les villages, accueillies par les mairies (un élu-un village/un artiste-une compagnie) au service du village, qui agiraient dans le quotidien et proposeraient des créations artistiques, en concertation et en fonction des moyens du lieu d'accueil.
- Construire ensemble, élus et artistes, un évènement rassembleur autour d'une problématique que nous aurions diagnostiquée au cours de la concertation, qui pourrait être par exemple la rivière, la désertification des centre-villes, la ruralité. Un événement transversal entre culture, tourisme, social et territoire.

Plusieurs rendez-vous ont été pris entre Mars et Juin, avec les différents responsables impliqués : Ministère DGCA, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Drôme et Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD). De ces rendez-vous a émergé l'opportunité de mettre en place un CTEAC (contrat territorial d'éducation à l'art et à la culture) en Val de Drôme. Sa mise en place pose de nombreuses questions, tant au niveau de sa gouvernance que des actions mises en place. Le noyau dur constitué autour de la Concertation pour la Création en Espace Public propose de participer à cette réflexion et de mettre en place un temps de préfiguration sur les six premiers mois de l'année 2019, qui permettrait de lancer ce dispositif à l'automne 2019.

Plusieurs rendez-vous avec le Conseil communautaire de la communauté de communes du Val de Drôme sont mis en place pour permettre l'avancement et la concrétisation du projet de CTEAC.

Chabe

## Grenoble

En 2019, une Concertation pour la Création dans l'Espace Public devrait voir le jour à Grenoble. Portée localement par Le Prunier Sauvage et Mix'arts, elle devrait se concentrer sur le territoire du quartier Mistral et ses adjacences. Une première réunion de travail avec une partie de l'équipe du CCEP Val de Drôme a eu lieu courant octobre, l'occasion d'évoquer la méthodologie et le retour d'expériences. Ce CCEP sera mené de manière concomitante avec le projet du Parc des Arts, futur lieu de création, diffusion et résidence dans le Parc Bachelard.

# Clermont-Ferrand

Le Maire de Clermont-Ferrand, Monsieur Bianchi et la Fédération ont pris contact afin de participer à la dynamique qui s'installe autour de la candidature de la Ville à la Capitale Européenne de la Culture 2028. En plus, de monter avec l'équipe d'Effervescences une ou plusieurs rencontres sur l'art dans l'espace public, la Fédération souhaite profiter de sa présence sur Clermont-Ferrand pour impulser un CCEP sur la métropole.

La Roche-sur-Yon

Poitiers

# 1% Travaux publics

Nous poursuivons nos travaux de prospective autour de la mise en place du « 1% travaux publics » prévu par la loi CAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des Villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc.

La loi prévoyait la remise par le gouvernement au parlement d'un rapport d'opportunité de la mise en place de ce 1% Travaux Publics. En raison de la non-remise de ce rapport dans le délai prévu par ladite loi, une question au gouvernement a été posée pour connaître la position de ce dernier. Bien que le Gouvernement ne souhaite pas rendre contraignant ce dispositif, il soutient les interventions artistiques dans la fabrique urbaine sur le fondement des expérimentations réussies.



# PROMOTION, SENSIBILISATION ET REPRESENTATION

## Les institutions

La Fédération a poursuivi ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC. Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'oeuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration du secteur professionnel des arts de la rue. Dans le cadre du développement des CCEP et du 1% travaux publics, le dialogue s'ouvre également avec d'autres collectivités territoriales: la communauté de communes du Val de Drôme, le Département de la Drôme, la Ville et la Métropole de Lyon, la Ville de Grenoble, la Ville et la Métropole de Clermont-Ferrand.

# Nouveaux partenaires

La sensibilisation de nouveaux partenaires est essentielle. A la vue des disparités des territoires qui constituent la nouvelle région et des suites des réformes territoriales, nous nous rapprochons de nouvelles collectivités et de nouveaux élus, avec notamment les communautés d'agglomération ou encore les métropoles.

Enfin, la Fédération maintiendra et développera les partenariats avec les universités et écoles supérieures tel que Sciences Po, Lyon 2, l'Institut d'Urbanisme de Lyon ou encore l'EAC et l'ENSATT. Ces rencontres auprès des futurs professionnels sont primordiales afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création dans l'espace public.



## Les affiliations

## ©la fédération Enationale des arts de la rue

Affiliée à la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes travaille en collaboration avec les administrateurs nationaux. Des administratrices d'Auvergne-Rhône-alpes sont élues au conseil d'administration de la Nationale assurant ainsi les liens entre les travaux nationaux et régionaux.

A cet égard, elle s'implique dans les grandes actions de la Fédération Nationale telles que les Universités Buissonnières. D'autre part, la Fédération a porté en décembre 2018, l'organisation des Interrégionales regroupant une grande partie des autres fédérations régionales et ayant pour objectif de poursuivre la réflexion sur l'articulation entre les fédérations régionales et la nationale.



La Fédération est affiliée à l'UFISC (Union Fédérale d'intervention des Structures culturelles), ce qui donne accès à une expertise sur les questions socio-économique liées aux spectacle vivant. Dans ce cadre, elle participe aux groupes de travail sur l'Observation Participative et Partagée et sur les schémas d'orientation dans le spectacle vivant. Ces travaux réunissent d'autres organisations professionnelles (marionnettes, cirque, arts visuels) ce qui permet de co-construire et de confronter les problématiques.

La Fédération est également adhérente à Auvergne-Rhône-alpes Spectacle Vivant, agence pour le développement du spectacle vivant. Depuis 2014, elle est élue au Conseil d'administration ainsi qu'au bureau au titre d'organisation professionnelle. Cet engagement permet de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service du spectacle vivant et de ses acteurs. Ainsi elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de l'agence, afin de garantir une offre de services adaptés aux problématiques des arts de la rue.





Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec 5 autres structures, dont des réseaux professionnels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

# **BILAN FINANCIER 2018**

CHARGES	Réalisé	PRODUITS	Réalisé
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	173	Région Auvergne-Rhône-Alpes	25000
Fournitures bureau, d'entretien et petit équipement	844	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	14500
Reprographie	592		
Services extérieurs			
Locations immobilières et mobilières	1094	Autres produits	
Primes d'assurance	154	Adhésions régionales	1575
Documentation générale		Reversion ADH Nat'	873
Autres services extérieurs		Dons	75
Personnel extérieur	774	Ventes	1546
Déplacements, missions	8665	Autres produits	1026
Réceptions	196		
Frais postaux et télécommunications	879		
Services bancaires	163		
Publicités/Relations publiques/Communication	1774		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	372		
Charges de personnel			
Salaire appoint commis de base	13485		
Charges sociales	3775		
Service civique			
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	44		
Adhésions	30		
TOTAL	33043	TOTAL	44595
Résultat	11581		

Le résultat s'explique par:

- 5 mois sans salaires
- Remboursement tardif de formation 2017
- Remboursement de la taxe sur les salaires

# **BUDGET PREVISIONNEL 2019**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30000
Fournitures bureau, d'entretien et petit équipement	400	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23000
Reprographie	1500	Ville de Lyon	5000
Equipements informatiques	2000		
Services extérieurs			
Locations immobilières et mobilières	2000	Autres produits	
Primes d'assurance	180		2500
Documentation générale	300	Adhésions nationales	2500
Autres services extérieurs		Aide au service civique	5676
Personnel extérieur	4000		
Déplacements, missions	8000		
Réceptions	3000		
Frais postaux et télécommunications	1000		
Services bancaires	200		
Publicités/Relations publiques/Communication	2500		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	800		
Charges de personnel			
Salaire appoint commis de base	24100		
Charges sociales	8330		
Service civique	6966		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	200		
Adhésions	200		
Reversement adhésions Fédération Nationale	2500		
TOTAL	68676	TOTAL	68676